

# Le Mag

#6 - Printemps 2022

## À la Une

### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

L'avenir du Clos  
Bouillet se dessine  
- p.10-11



### ENVIRONNEMENT

Un nouvel avenir  
pour nos déchets  
ménagers  
- p.16-17



### VIE MUNICIPALE

Un point sur les  
élections à venir  
- p.18-19



# SOMMAIRE

SOCIAL ■ SOLIDARITÉ - P.4-5

CULTURE ■ COMMERCE - P.6-7

URBANISME ■ TRAVAUX & VOIRIES - P.8-9

ÉVÉNEMENTIEL ■ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ■ COMMUNICATION  
- P.10-11

ENFANCE ■ ÉDUCATION - P.12-13

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE -- P.14-15

ENVIRONNEMENT P.16-17

VIE MUNICIPALE- P.18-19

UN PRINTEMPS FESTIF - P.20

■ **Directeur de la publication** : Alain Moyne-Bressand,  
Maire de Crémieu

■ **Adjoint à la Communication** : Florent Patrat

■ **Rédaction** : Ville de Crémieu – agence Ligne Ovale

■ **Création graphique et mise en page** :  
agence Ligne Ovale

■ **Photos** : Ville de Crémieu

■ **Impression** sur Papier certifié PEFC 100%

2500 exemplaires

Printemps 2022



Chères Crémolanes, chers Crémolans,

Les beaux jours sont de retour sur notre belle cité médiévale. Les parfums printaniers nous invitent à sortir, à profiter de la nature et à créer de nouveaux projets communs.

Et ce ne sont pas les dossiers qui manquent ! Coté urbanisme, de nombreux travaux sont en cours, permettant ainsi à notre commune de se refaire une beauté, que ce soit avec l'aménagement de l'entrée de ville sur le tènement Delorme ou encore avec la réfection du cours Baron Raverat qui tout en étant plus agréable à emprunter se veut également plus sécurisé.

La requalification du site EZT a été l'occasion de mettre en lumière ce patrimoine industriel

qui a fait la fierté de notre commune ; grâce à une très belle exposition que nous avons eu le plaisir de vous proposer sur ce mois de mars. Le dossier du Clos Bouillet connaît également une belle avancée et cela grâce à vous ! Les élus de la commission en charge de l'avenir de ce site ont bien entendu vos idées et ont été attentifs à vos propositions. Vous pourrez découvrir dans ce Mag' les principaux axes retenus pour l'avenir de ce lieu.

Un vent d'animations souffle également sur Crémieu ! Nous allons de nouveau pouvoir nous réunir afin de partager d'agréables moments autour d'événements festifs et conviviaux tels que des activités de bricolage et de jardinage, autour du traditionnel marché de l'artisanat ou encore de parenthèses culturelles et musicales. Je tenais ici à remercier mon équipe

municipale ainsi que l'ensemble des agents communaux qui œuvrent chaque jour pour le bien vivre ensemble à Crémieu.

Vous découvrirez enfin au fil de ces pages différents sujets qui illustrent le dynamisme de notre commune parmi lesquels : la sécurité, l'éducation, l'activité associative ou encore la solidarité.

Vous souhaitant une bonne lecture ainsi qu'un printemps ensoleillé,  
Prenez bien soin de vous,

Alain Moyne-Bressand  
Maire de Crémieu





## SOLIDARITÉ \* SOCIAL

### LES BONNES ACTIONS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le Père Noël est passé par la Banque alimentaire avant de repartir dans son pays enchanté ! Tous les bénéficiaires ont reçu des cadeaux : coffrets de soins et eau de toilette pour les dames et les messieurs, gourmandises chocolatées pour les familles.



### PORTAGE DE REPAS

Manger est un des plaisirs de la vie. Bien manger, cela signifie non seulement manger à sa faim, être rassasié, mais aussi manger des aliments beaux, bons et de qualité. D'où l'importance d'avoir une alimentation variée et équilibrée.

La prestation de portage de repas est un service de qualité. Après une visite à domicile pour adapter la prestation, les personnes inscrites reçoivent le catalogue des menus et choisissent les modalités de livraison : repas pour tous les jours ou pour 2 ou 3 fois par semaine, ...

C'est au choix !

Ensuite, les repas sont préparés par les cuisiniers de la Résidence Jeanne de Chantal et ils sont portés par l'association Mandarine.

*Renseignements : 06 70 50 80 67 (CCAS) :  
04 74 90 70 07 (Résidence Jeanne de Chantal)*

### BILAN 2021 :

La distribution de la banque alimentaire est organisée les vendredis des semaines paires, sans interruption, même pendant les vacances d'été.



# 26

**C'EST LE NOMBRE DE DISTRIBUTIONS RÉALISÉES EN 2021.**

**Un immense MERCI aux bénévoles, toujours fidèles et investis, ainsi qu'aux employés municipaux pour leur aide précieuse.**



# 41

FOYERS INSCRITS



# 1425

PASSAGES SUR L'ANNÉE

Il faut ajouter à ces chiffres une dizaine de familles qui ont bénéficié d'une aide ponctuelle de 10 à 20 distributions sur l'année. Ce soutien leur a permis de traverser des difficultés personnelles ou liées à l'économie et/ou à la crise sanitaire.

### ATELIER "LA MÉMOIRE EN FORME"

Une douzaine de personnes participe régulièrement à cet atelier. Des activités autour de la mémoire sont proposées : jeux de lettres, de chiffres, de logique, de réflexion,... L'enjeu est de solliciter et d'activer les "cellules grises" à travers des exercices ludiques et dynamisants ! Le tout dans une ambiance détendue et bienveillante.

*Atelier les lundis de 14h30 à 16h (dates en fonction des disponibilités)*

*Renseignements au 06 77 50 80 67*

### ATELIER DE SOPHROLOGIE

Détente et respiration, harmonie entre corps et esprit,... La sophrologie associe des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit afin de se relaxer et de développer sérénité et bien-être. Huit séances sont proposées à raison d'une séance par semaine (sauf vacances scolaires) entre fin mars et fin mai. Idéal pour se ressourcer et prendre du temps pour soi !

*Renseignements : 04 74 90 70 92 (Mairie) 06 77 50 80 67 (CCAS)*

*Attention : places limitées*



### ETAT CIVIL 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021

#### NAISSANCES :

1/10/21 Lilith DJURIC

6/10/21 Louis BERTIN

7/10/21 Alicia MAURY

9/10/21 Sacha GOUTILLE

1/12/21 Roxane DAL PRA



#### MARIAGES :

2/10/21

BEJZYK Julie et

RICARD Josselin

27/11/21

PATRAC Marilyn et

VILLIER François



#### DÉCÈS :

1/10/21 LORENTE née MARTINEZ Marie

13/10/21 LINO née ALLEGRIANI Marie

18/10/21 ROSSIGNOL née GOBIL Colette

27/10/21 GUILLEMOT Raymond

1/11/21 MATHIEU Josette

14/11/21 KADOUSS Albert  
16/11/21 BERTOUX née LABORDERIE Brigitte

19/11/21 VLAHOVIC Vukic  
27/11/21 ZILA née JACQUIER Yvonne

20/12/21 LA MARRA née ESPOSITO Argentina

24/12/21 LA MARRA Lucio



# CULTURE

## RENDRE HOMMAGE

Une page de l'histoire industrielle de Crémieu se tourne avec une deuxième vie pour le site d'EZ Transfert, propriété de la société EPORA. Dans un premier temps, l'opération porte sur la démolition des anciens bâtiments. Seule l'une des halles sera pour le moment conservée car elle présente de véritables qualités architecturales. Une étude complémentaire a été demandée afin de déterminer le coût de sa conservation et de son devenir.

Courant janvier, afin d'amorcer la réflexion sur l'avenir de ce dernier tènement constructible de notre ville et d'en faire un site cohérent, une première réunion s'est déroulée. Elle a réuni tous les acteurs concernés par ce site : EPORA, la commune, la Communauté de Communes et la société départementale ELEGIA, qui aura la charge du programme d'aménagement. Riche en histoire, ce site a été la propriété de la famille Grammont, qui possédait aussi 2 autres bâtiments : Artub et Infrabel (actuellement le pôle médical).

Avant 1950, l'entreprise était une fonderie qui fabriquait des paillons (feuille de cuivre). C'est ensuite l'entreprise Friga Bohn qui s'installe sur le site. Ces dernières années, après la fermeture définitive de l'usine, le lieu est devenu une friche industrielle, source d'inspiration pour de nombreux artistes urbains.

Pour conserver la trace de ce site et entretenir sa mémoire, la commune a fait réaliser un reportage photographique au studio crémolan « Coppa Studio ». Ce travail a été valorisé et mis en lumière grâce à l'installation de banderoles et de photographies dans la ville. Vous avez pu les découvrir en suivant un parcours urbain pendant le mois de mars !

Pour compléter cette présentation à ciel ouvert, la mairie a organisé une exposition nourrie par des photographies, articles et témoignages d'anciens employés de ce site, pour nous rappeler son histoire. Un livre d'or a été mis à disposition de tous ceux qui avaient des anecdotes à faire découvrir.



## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le thème STREET ART a été mis à l'honneur à la bibliothèque dans le cadre du Printemps des poètes. Le 19 mars, des œuvres éphémères ont été réalisées sur le parvis de la bibliothèque et rue Porcherie. L'équipe de la bibliothèque a été secondée par Sandra Garcia (qui possède un atelier Grande Rue de la Halle).

N'oublions pas le concours de poésie de la bibliothèque ! Ouvert à tous, il a pour thème cette année « l'éphémère en couleurs ». Une sélection avec remise des prix aura lieu fin mars.

Malgré un démarrage tardif de nos animations en 2021,

de nombreux événements ont pu néanmoins avoir lieu. Plus de 100 animations organisées par la commune, les commerçants et les associations ont pu ravir tous les publics.



Grâce au dynamisme de tous et à l'allègement des mesures sanitaires, la programmation de nos animations crémolanes 2022 sera l'occasion de nous réunir à nouveau. Et nous sommes heureux d'annoncer que plusieurs nouveautés viendront s'ajouter à nos événements traditionnels et notamment :

- > un pique-nique géant au pré Minssieux le 24 juin,
- > du théâtre les 27 et 28 août
- > de la littérature le 3 octobre.

## MÉDIÉVALES

Devant la difficulté d'organiser « Les Médiévales » depuis deux ans, de pouvoir répondre aux contraintes sécuritaires de plus en plus lourdes, cela associé à la problématique de trouver suffisamment de bénévoles, nous avons pris la décision de ne pas reconduire le modèle des Médiévales tel qu'il existait et de réfléchir à son évolution pour 2023.

## DEMAIN, NOTRE COMMUNE



Le programme « Petites Villes de Demain » se poursuit avec le lancement d'une étude qui permettra de cerner les enjeux de la commune et d'élaborer une stratégie de revitalisation de la ville ; cet axe sera notamment centré sur les thématiques du commerce, de l'habitat et de la mobilité. Les résultats de cette étude seront communiqués en fin d'année.



## COMMERCE

### BONNE CONTINUATION !

Certains commerçants sont partis vers d'autres horizons comme monsieur et madame Genin (boulangerie/pâtisserie place de l'église) et monsieur Bernard Sancho (restaurant La Pizza). Nous leur souhaitons une bonne continuation et une retraite paisible et bien méritée !

### BIENVENUE

Ils rejoignent notre tissu commercial :  
 -Monsieur et madame Tarillon prennent la suite de monsieur et madame Genin avec leur boulangerie pâtisserie « Chez Flo »  
 -Messieurs Levent et Riffat Sahin reprennent le restaurant « La Pizza ».

OUVERT



# URBANISME

## LA DECLARATION PREALABLE, POUR QUEL TYPE DE TRAVAUX ?

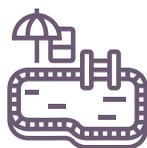
Après une présentation sommaire de la formalité dans le MAG précédent, il est question ici des principaux projets soumis à Déclaration Préalable.

Une Déclaration Préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire (L421-4 et R421-1 du Code de l'Urbanisme). La liste ci-dessous énumère de façon non exhaustive les projets les plus courants soumis à DP. Toutefois, si le terrain qui supporte le projet n'est pas situé dans le périmètre du SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE, certains de ces travaux peuvent être exemptés de toute formalité. Attention ! ils doivent tout de même respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme. Renseignez-vous en mairie.

### Doivent être précédés d'une DP :

La création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol < à 20 m<sup>2</sup> avec une hauteur ≤ 12 mètres (abri de jardin, abri voiture, auvent, bûcher... par exemple) – art. R421-9a et R421-11

La construction d'une piscine non couverte ou dont la couverture est < à 1,80 de hauteur, et dont le bassin est < à 100 m<sup>2</sup>. – art. R421-9 f et R421-11-Ild



La transformation de plus de 5 m<sup>2</sup> de surface close et couverte comprise dans la surface de plancher de la construction en un local constituant de la surface de plancher (aménagement des combles par exemple) –

art. R421-9 g  
La construction de murs et clôtures quelle que soit leur hauteur – art. R421-9 e et R421-11 c

Les travaux de ravalement ainsi que les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur – art. R421-17-1a

Les changements de destination sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade – art. R421-17-1b

Les terrasses de plain-pied – art. R421-11-IIg

Les châssis et serres dont la hauteur est < à 4 m sur une unité foncière < à 2 000 m<sup>2</sup> – art. R421-9g

Les fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100m<sup>2</sup> – art. R421-9i

Sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), dans la rubrique LOGEMENT puis URBANISME, vous trouverez toutes les précisions et les formulaires à déposer en fonction de votre projet.

### Dépôt du dossier :

- sous format papier soit à l'accueil de la Mairie, soit en recommandé avec accusé de réception.
- sous format dématérialisé avec la saisine par Voie Electronique sur le site <https://sve.sirap.fr>

### CONSEILS UTILES À RAPPELER :

- Anticipez le calendrier des réalisations en tenant compte des délais d'instruction et du recours des tiers et de l'Administration.
- L'architecte Conseil du CAUE est mis gratuitement à votre disposition par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DU DAUPHINE. N'hésitez pas à prendre RDV à l'adresse : [isabelle.janaudy@balconsdudauphine.fr](mailto:isabelle.janaudy@balconsdudauphine.fr)



## TRAVAUX & VOIRIE

### SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DU COURS BARON RAVERAT

La première phase des travaux engagés en novembre 2020 est achevée.

Elle concernait :

- Quartier Monuments aux Morts
- Rue de la Loi
- Passage des Marronniers
- Place de la Chaite
- Place du 8 mai 1945.

Soyez vigilants, de nouveaux panneaux de « sens interdit » sont installés ! Ils modifient nos habitudes !

**ATTENTION** Le cours Baron Raverat est limité à 30 Km/h



Pour vous l'indiquer, des aménagements sont en place :

- Des marquages au sol
- Des panneaux verticaux
- Un radar pédagogique.

Merci pour la sécurité de tous de respecter cette vitesse !

Des tilleuls ont été plantés et l'aménagement paysagé est en cours avec l'arrivée du printemps.

La deuxième phase des travaux est engagée depuis le mois de mars 2022.

Elle s'étend de la rue des Contamines et jusqu'à la salle des fêtes.

Pour cette seconde partie des travaux, le département de l'Isère, l'architecte des Bâtiments de France et le chef de projet travaillent conjointement avec la municipalité sur :

- L'aménagement du parking Raymond Beugey (parking de la salle des Fêtes)
- L'implantation de passages surélevés pour l'amélioration de la sécurité.



L'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône (EPORA), propriétaire du tènement « DELORME » et du site de la friche industrielle EZ TRANSFERT, a débuté la démolition et la dépollution des sols de ces 2 sites.

« Ça y est, le printemps est de retour, apportant avec lui un vent de légèreté, d'évasion et de fête. Le froid de l'hiver fait place à l'entrain suscité par la douceur des beaux jours... »

Florent Patrat, Adjoint à la communication, à l'événementiel et à la démocratie participative

## COMMUNICATION

### DE LA FRITURE SUR LA LIGNE !

Les dernières retransmissions des conseils municipaux en direct sur Facebook et le Site internet de la commune ont souffert de problèmes techniques indépendants de notre volonté.

La saturation des réseaux corrélée à l'épaisseur des murs de pierre ont conduit à de nombreuses coupures sur le plan audio et visio.

Les services municipaux et le prestataire, en lien avec l'Adjoint à la communication, Florent Patrat ont œuvré de concert afin de permettre une qualité de retransmission optimale.

Le prestataire a désormais pu être raccordé directement à la fibre via un réseau sécurisé.

**La mise en place des retransmissions en direct du Conseil Municipal dès le début de la pandémie était une priorité pour l'Adjoint à la communication et à la démocratie participative, qui reste particulièrement vigilant à ce que cet outil indispensable à la vie publique continue de fonctionner dans de bonnes conditions.**

Rappelons également que, les mesures sanitaires étant allégées, la salle du conseil reste ouverte pour l'accueil physique des citoyens désireux de suivre la politique communale en présentiel.

Restez à l'affût sur les réseaux sociaux de la commune ; de nouveaux supports modernes, intuitifs et élégants verront le jour prochainement !



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les projets de notre cité fleurissent et avancent bon train à l'image du Clos Bouillet dont l'avenir se dessine peu à peu.

La commission œuvrant sur le futur du site, composée de Florent Patrat, Clotilde Douchement, Françoise Ferrara, Fabienne Mestrallet, Alain Snyers et présidée par Jacques Espié s'est réunie à bien des reprises depuis la campagne de collecte des idées auprès des habitants de la commune.

Les membres de la commission ont progressivement éliminé les projets :

- peu réalistes ;
- qui créeraient une concurrence à une initiative privée ;
- qui feraient double emploi avec un service public existant ;
- qui seraient inadaptés à la situation géographique du clos ou à l'espace disponible.

Parallèlement à ces réflexions, deux visites sur places ont été organisées dont l'une en présence de représentants du Département. À ces occasions, les membres de la commission ont pu constater l'implantation exceptionnelle du lieu en cœur de ville, des éléments patrimoniaux de grande qualité, la nécessité de travaux urgents (déblaiement du site, élagage et dé-végétalisation, purge d'éléments instables) ainsi que la nécessité de se faire accompagner par un professionnel. L'Office de Tourisme a manifesté, le 17 janvier dernier, un grand intérêt pour pouvoir transférer ses locaux au sein du Clos Bouillet. Une rencontre se tiendra prochainement pour mieux appréhender leurs attentes.

Monsieur le Maire a quant à lui accepté le principe de travaux d'urgence et une rencontre s'est par ailleurs récemment tenue avec l'architecte Jérémy Dupanloup, pour la suite donnée à cette opération. Une réunion publique sera également organisée dans les prochains mois afin de présenter l'avancée du projet et les raisons des choix opérés.



L'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME dans la mesure du possible ;

UN LIEU D'INTERPRÉTATION DE LA VILLE espace thématique expliquant le fonctionnement, l'histoire de la ville, lieu de découverte et de connaissance ;

5 AXES SONT ENVISAGÉS

L'ACCUEIL D'ARTISTES OU D'ARTISANS



UN LIEU D'EXPOSITIONS permanentes et éphémères ;

UN LIEU DE RENCONTRE



## ÉVÉNEMENTIEL

Ça y est, les beaux jours sont là et l'heure est venue de planter fleurs, fruits et légumes ; de bricoler et de faire la fête !

Découvrez les animations proposées par la municipalité pour ce printemps :

- **27 MARS** : GRATIFERIA - HALLE
- **18 AVRIL** : CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES - CLOÎTRE ET CENTRE VILLE
- **15 MAI** : BRICO'JARDI - PLACE DE LA NATION / CLOÎTRE
- **5 ET 6 JUIN** : FESTIV'HALLE DE L'ARTISANAT ET DES SAVEURS - HALLE, CLOÎTRE ET PLACE DE LA NATION
- **18 JUIN** : CONCERT DE HARPE POP'HAARPE JARDIN MESTRALLET
- **24 JUIN** : LE GRAND PIQUE-NIQUE CREMOLAN - PRE MINSSIEUX



*Sous réserve de conditions sanitaires favorables.*





## ENFANCE \* EDUCATION

### PATRIMOINE VIVANT !

La commune de Crémieu, l'EPIC\* et l'ARRC\*\* se sont associées pour proposer des visites de sensibilisation sur l'histoire, le patrimoine et la restauration de notre cité. Elles sont proposées aux enfants de CM inscrits au restaurant scolaire des Dauphins.

Jeudi 27 janvier, durant la pause méridienne, une dizaine d'enfants ont pu inaugurer ce tout nouveau cycle de visites, par un circuit de 45 minutes centré sur le patrimoine militaire.

Ils ont pu découvrir quelques-uns des monuments à caractère fortifié et défensif de Crémieu. Deux autres groupes ont effectué la même visite les 3 et 10 février.

Les prochaines sorties porteront sur le patrimoine religieux (les 3, 10 et 17 mars) puis sur le patrimoine commercial et artisanal (les 24 et 31 mars et le 7 avril).

\*EPIC : Etude du Patrimoine de l'Isle Crémieu

\*\*ARRC : Association pour la Restauration des Remparts de Crémieu

### PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Pour préinscrire votre enfant à l'école des Dauphins, vous devez vous rendre à l'accueil de la Mairie afin de compléter votre formulaire d'inscription et fournir les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile,
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

Une fois que le formulaire a été signé par l'élue en charge des Affaires scolaires, la Mairie vous délivre un certificat d'inscription qui est à présenter à la directrice de l'école.

### LES AUTRES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription pour le restaurant scolaire et la garderie seront disponibles courant mai prochain. Les dates et les modalités pratiques d'inscriptions seront précisées via le site internet de la mairie, via le facebook et via un affichage au niveau du restaurant scolaire.



### PROJETS VERTS ET VERTUEUX

Au cours de ce printemps, le Syclum\* accompagne le restaurant scolaire dans la mise en place d'animations pédagogiques autour du gaspillage alimentaire.



Il étudiera aussi la faisabilité de disposer d'un point de compostage au niveau du potager de l'école élémentaire des Dauphins. Créé voici quelques années, mais malheureusement délaissé, ce potager pourra être réutilisé dans le cadre des activités périscolaires et scolaires.

\*Syclum : syndicat intercommunal de gestion des déchets



### RÉNOVATION PROCHAINE

Pour des raisons de sécurité, la commune devra engager des travaux de rénovation des sols souples des jeux présents dans la cour de l'école maternelle. Dans l'attente de ces aménagements, la commune se voit, malheureusement, dans l'obligation d'empêcher l'accès à certains jeux dont les sols souples ne sont plus suffisamment amortissants en cas de chute. Nous vous prions cependant de nous excuser pour la gêne occasionnée.

### DU MATÉRIEL RECONDITIONNÉ

En complément des investissements numériques réalisés en 2021, la commune a pu bénéficier du don de 10 unités centrales reconditionnées. Ces dernières ont été remises gracieusement par le rectorat de l'académie de Grenoble et servent dans la salle informatique de l'école élémentaire.



### UN SERVICE PÉRISCOLAIRE MAINTENU

Grâce aux efforts de l'équipe périscolaire et au recrutement de « personnel volant », le service périscolaire a pu fonctionner normalement et accueillir les enfants au retour des vacances de Noël. Encore merci à toute l'équipe périscolaire.

### VIVE LES ROIS ET LES REINES !

Mardi 18 janvier, les enfants et animateurs présents en garderie ont pu déguster les galettes des rois. En cette période bouleversée, ce moment festif était bienvenu. Il a été très apprécié, tout comme les délicieuses galettes qui ont été offertes par le directeur du Carrefour Market de Crémieu. Un grand merci à son enseigne ainsi qu'aux enfants pour leur bonne humeur et aux animateurs qui les accompagnent au quotidien.



# SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

## E.P.I.C, UNE ASSOCIATION PATRIMONIALE EN MOUVEMENT

E.P.I.C. : quatre lettres pour signifier Etude du Patrimoine de l'Isle Crémieu. L'association EPIC s'intéresse en effet au patrimoine de la ville et à l'histoire locale.

En 2025, elle fêtera ses 80 ans d'existence. Elle a été créée en 1945, sous le nom de Groupe d'études historiques et géographiques du Bas-Dauphiné qui lancera la même année les bulletins « Evocations ». Monsieur Michel Péju, son premier Président, écrivait alors sur l'objet de l'association : « Prospector et mettre en valeur les richesses historiques de la région rhodanienne du Bas-Dauphiné ». En 1994, elle a été renommée « les Heures de Crémieu » puis elle est devenue EPIC en 2015.

### Des animations et des projets

Bientôt 80 ans et toujours très active ! EPIC a en effet une mission générale, à savoir la recherche historique et archivistique, et des actions comme la publication d'articles dans un bulletin trimestriel. Il est destiné aux

adhérents, qui peuvent aussi consulter son fonds documentaire. L'association propose également des conférences (CONF'EPIC), des sorties découvertes, des randonnées thématiques. Avis aux amateurs !

En 2021, EPIC a lancé la reproduction d'une monnaie de Crémieu. L'association a conventionné avec la mairie de Crémieu pour le mécénat de la restauration de la Porte de la Loi, aux côtés de la Fondation du Patrimoine. Tout récemment, une nouvelle convention a été signée pour coanimer, avec l'ARRC, des balades patrimoine de Crémieu pour les enfants de l'école des Dauphins, sur le temps périscolaire.

Malgré la crise sanitaire, EPIC a maintenu ses activités avec la parution des bulletins et des rencontres avec le public dès que cela a été possible. En 2022, EPIC sera plus que jamais dans l'action. Les membres du Conseil d'Administration nouvellement élus fourmillent d'idées... dont le projet d'organisation de la 1<sup>re</sup> rencontre des associations du patrimoine du territoire de l'Isle Crémieu, à l'automne prochain.



**Envie de devenir vous aussi un acteur du patrimoine local ? Rejoignez l'association !**

contact@assepic.fr  
Siège association :  
1<sup>er</sup> étage Maison des Associations de Crémieu.  
Et toute l'actualité sur <https://www.facebook.com/assepic>



## DES NOUVELLES DU BALLON ROND

Cette année, le Crémieu St Romain Football Club compte 210 licenciés répartis sur 8 catégories :

- 2 équipes de U6/U7
- 2 équipes de U8/U9
- 2 équipes de U10/U11
- 1 équipe de U12/U13
- 1 équipe de U14/U15
- 1 équipe de U16/U17/U18
- 1 équipe de seniors féminines
- 1 équipe de seniors masculin

Depuis la fusion en mai 2021, les entraînements se déroulent au stade de Crémieu et sur les deux terrains de St Romain de Jalionas.

# 25

## BÉNÉVOLES TRÈS DÉVOUÉS

UN GRAND MERCI À EUX POUR LEUR IMPLICATION !



A noter que le club recherche pour la saison prochaine des bénévoles dans toutes les catégories. N'hésitez pas à vous faire connaître !

Et pour tout savoir sur les news du club, abonnez-vous à la page Facebook : [Cremieu St Romain Football Club](#).

## BIENVENUE !

Une nouvelle association crémolane a été créée dans notre ville : Tango Bucòlico.

Un festival de tango sera organisé le week-end du 18-19 Juin 2022 sur la place de la Nation, avec bal tango, démonstrations et initiations. Notez aussi que des cours pour débutant seront mis en place dès septembre prochain, en soirée.

Contact : [tangobucolico@gmail.com](mailto:tangobucolico@gmail.com)



## ENVIRONNEMENT



### LE RECYCLAGE, UNE MISSION POUR TOUS

95 % des français possèdent un téléphone mobile, dont 81 % un smartphone. Il est l'équipement numérique n°1 de nos vies et même un véritable lien social...

#### Saviez-vous que :

- 1 smartphone est utilisé en moyenne 3 ans
- 65 % changent de téléphone alors qu'il fonctionne encore
- 79 % conservent leurs anciens téléphones

> ENTRE 54 ET 113 MILLIONS DE TÉLÉPHONES DORMIRAIENT DANS NOS FOYERS DONT 2/3 FONCTIONNERAIENT ENCORE !

Et pourtant... le recyclage d'un smartphone a un réel impact en termes de préservation des ressources naturelles :

**78,2 %** DE MATIÈRES RECYCLÉES

**9KG** DE CO<sup>2</sup> NON ÉMIS

**2KG** DE MATIÈRE BRUTE ÉCONOMISÉE



### RÉSISTONS À LA TENTATION

Nous recommandons à tous de ne pas nourrir les chats errants, même s'ils nous font de la peine. En effet, un chat bien nourri ne chassera plus les petits rongeurs...

### LE MATÉRIEL INFORMATIQUE AUSSI

Le bilan environnemental est effrayant : il faut 265 500 tonnes de minerais pour fabriquer du matériel informatique chaque année !

En recyclant le matériel informatique, le bénéfice environnemental est réel : 263 700 tonnes de matières brutes économisées, ce qui correspond aux ressources neuves nécessaires pour produire 660 000 équipements informatiques. Des entreprises se sont investies sur ce créneau et s'occupent de réinsérer un maximum d'équipements informatiques et téléphoniques sur le marché de la seconde main, luttant ainsi contre le gaspillage et favorisant l'économie circulaire et locale. Soutenons-les en pensant au recyclage de nos ordinateurs !



**SYCLUM**  
LES BONS GESTES · LE BON SENS

### QUELS CHANGEMENTS AVEC LE SYCLUM ?

Le transfert de la gestion de nos déchets ménagers et tris sélectifs au SYCLUM s'est bien passé. Ce nouveau prestataire gère 94 communes.

#### Les points forts pour notre cité :

- La collecte 2 fois par semaine des PAV enterrés.
- Le prêt d'un broyeur par le SYCLUM pour les végétaux
- La location de vaisselle réutilisable pour les associations et manifestations.
- Une formation sur les composts pour les Crémolans, en cours du soir, sur des modules adaptés.



Pour l'instant, la collecte en porte à porte ne change pas, toujours fixée les mardis et vendredis.

#### Quelques projets en cours :

- développement des points de compostage de végétaux crus pour réduire le volume des déchets et favoriser le recyclage de la matière,
- installation de bacs de déchets alimentaires cuits pour optimiser la méthanisation,
- installation de bacs à cartons pour les Crémolans et les commerçants,
- collecte de papier dans les écoles et les entreprises.

### RAPPELS IMPORTANTS

NOUS RAPPELONS QUE LES JOURS DE SORTIES DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES SONT LE LUNDI SOIR ET LE JEUDI SOIR À PARTIR DE 19H. ILS DOIVENT ÊTRE RENTRÉS DANS LEURS LOCAUX RESPECTIFS LE MARDI MATIN ET VENDREDI MATIN AVANT 10H ET NE PAS RESTER DANS LES RUES. CES OBLIGATIONS ONT ÉTÉ OFFICIALES PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL (N° A2020\_165) ET PEUVENT ENTRAÎNER DES AMENDES EN CAS DE NON-RESPECT.

SI UN RUISSEAU LONGE VOTRE PROPRIÉTÉ, PENSEZ À L'ENTREtenir C'EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ.

### OPÉRATION RÉUSSIE

A la résidence « Jardin des Pages », le point de compostage fonctionne bien, les apports sont nombreux et les vers bien nourris.

Le 12 février, en présence de madame Picard, du SYCLUM, le végétal du compost a été transféré dans le bac à maturation. Un grand merci à monsieur Baudin, référent en charge du site de la résidence, monsieur Duval, référent de la commune et du prochain site Porte Neuve et monsieur Cognet qui a prêté main forte.





## VIE MUNICIPALE

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

#### Que dois-je faire pour voter ?

2022 est une année d'élections ! Au rendez-vous : élections présidentielles et élections législatives ! La période d'inscriptions sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections présidentielles s'est terminée le 4 mars 2022. Toutefois, pour les élections législatives, l'inscription peut se faire en mairie jusqu'au 6 mai 2022.

Comme pour les élections présidentielles ou autres élections, il est impératif d'avoir réalisé au préalable son inscription sur les listes électorales. De plus, il est nécessaire d'être âgé d'au moins 18 ans, d'être de nationalité française et de jouir de ses droits politiques et civils. Le jour même du vote, vous devez venir muni d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photographie...).

**À noter :** 2022 fait l'objet d'une refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir une nouvelle carte électorale. Cette refonte sera l'occasion de mettre en valeur le numéro national d'électeur (NNE), nécessaire désormais pour l'établissement des procurations.

**Rappel :** la carte électorale n'est pas obligatoire pour aller voter.

Un électeur peut donner sa procuration à un électeur mandataire d'une autre commune. Cet électeur mandataire devra toutefois se rendre dans la commune de l'électeur mandant pour voter. La téléprocédure en ligne « Maprocuration » vise

à simplifier la démarche. L'usager enregistre sa demande de procuration ou de résiliation sur le site et reçoit une référence par courriel. Il doit ensuite obligatoirement se présenter en gendarmerie ou au commissariat, muni de cette référence et d'une pièce d'identité pour valider sa procuration.

#### Quand ont lieu ces élections ?

Le premier tour des élections présidentielles se déroulera le 10 avril 2022 tandis que le second tour aura lieu le 24 avril 2022.

Concernant les élections législatives, le premier tour sera le 12 juin 2022 et le second tour le 19 juin 2022.

#### Les élections législatives : Pour qui je vote ?

Il est inutile d'expliquer le rôle des élections présidentielles. Cependant, les élections législatives ainsi que leur rôle sont quelques fois méconnus. Les élections législatives permettent d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale.

#### Le rôle d'un député

Tout le monde connaît le rôle d'un Président mais moins celui d'un député. Et pourtant, les députés possèdent un rôle primordial pour la politique nationale. En effet, parmi d'autres compétences, un député vote la loi et peut déposer des propositions de loi. Les députés siègent à l'Assemblée nationale et contribuent, avec le Sénat, au pouvoir législatif. Le travail qu'ils mènent au sein de leur circonscription où ils côtoient la population en fait des acteurs primordiaux de la politique nationale.

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Ils ont rejoint les équipes des agents municipaux en 2021 :

Aux écoles pour veiller sur les petits Crémolans :

- Catherine Bukovski
- Marie Josephe Denis
- Yelizhan Ersayin
- Maelle Mangeas
- Mirella Salerno

Au service Urbanisme : Véronique Sauvajon

Aux Services Techniques : Luis Monteiro

A la Police Municipale : Corinne Dupras



### LA SÉCURITÉ DANS NOTRE CITÉ

La présentation des nouveaux arrivants du personnel municipal et notamment de Corinne Dupras (nouvelle recrue de la police municipale), donne l'occasion de faire un zoom sur la sécurité dans notre commune.

Afin d'assurer la sécurité des Crémolans et Crémolanes, une trentaine de caméras sont réparties dans le centre-ville et sur les parkings de la commune. Ce système de vidéo-protection permet de sécuriser et de garantir la tranquillité des citoyens. Nos agents municipaux remplissent des missions de sécurité et de salubrité publique. Ils effectuent des patrouilles régulières sur l'ensemble de la commune. Mais pas seulement ! Ils sécurisent également les entrées et sorties d'école, ils gèrent les stationnements dangereux, notamment pour les piétons, la visibilité des conducteurs ou encore ils font respecter le code de la route (zone bleue). Ils assurent la police funéraire, le respect des règles d'urbanisme, les gestions des déchets, la capture des animaux errants, la sécurité du marché hebdomadaire... Parallèlement, nos agents municipaux collaborent avec les services de gendarmerie.

Ils sont les gardiens de notre sécurité et de notre tranquillité et nous les remercions pour leur travail et leur dévouement quotidiens.



+ de  
**30**  
CAMÉRAS

Séances du Conseil Municipal accessibles à toutes et à tous !

En début de mandat, en raison de la situation sanitaire, le public ne pouvait accéder aux séances du Conseil municipal.

Au nom de la transparence et de la démocratie, et conformément aux dispositions gouvernementales, les 4 élus Crémieu Dynamique ont demandé leur retransmission en direct et en intégralité.

Cela fut le cas et devant le grand nombre de personnes suivant en direct ou en replay ces séances au cours desquelles sont prises les décisions sur l'avenir de notre commune, nous avons demandé lors d'une séance fin 2021 sa pérennisation.

Si nous nous réjouissons de cette pratique, nous déplorons la mauvaise qualité des dernières retransmissions : qualité du son déplorable, image floue et impossibilité d'identifier les élus prenant la parole, devant ajouter à ceci la disposition de la salle plaçant deux piliers au milieu de l'assemblée...

La démocratie locale se vit à visage découvert et en transparence... Osons espérer que désormais cela soit possible avec un système performant de retransmission, digne de notre époque !

Le Printemps s'annonce *Festiiif* à Crémieu !



27 mars / Halle  
Gratifieria

18 avril / Cloître & Centre-ville  
Chasse aux oeufs de Pâques

15 mai / Place de la Nation & Cloître  
Journée Brico'jardi

5-6 juin / Halle, Cloître & Place de la Nation  
Festiv'Halle de l'Artisanat et des Saveurs

18 juin / Jardin Mestrallet  
Concert de harpe "Pop'Haarpe"

24 juin / Pré Minssieux  
Le Grand pique-nique Crémolan

24-25-26 juin / Place Grammont  
Vogue

Sous réserve de conditions sanitaires favorables